



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élargissement

Question écrite n° 24001

Texte de la question

Ayant noté avec intérêt le lancement le 20 juin dernier par la Commission européenne d'une campagne « paneuropéenne » pour aider les PME à tirer profit des perspectives commerciales issues de l'élargissement, M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes comment la France a été valorisée au travers de cette campagne.

Texte de la réponse

La campagne lancée par la Commission en juin 2003 s'inscrivait dans le cadre plus général de la politique de la Commission à l'égard des PME, dont bénéficient naturellement les PME françaises, comme l'ensemble des PME de l'Union européenne. La Commission a mis en place un vaste réseau d'Euro Info Centres (EIC) afin d'aider et de conseiller les PME européennes désireuses de déployer leurs activités dans d'autres pays. De même, les PME actives dans le domaine des technologies de pointe peuvent se tourner vers le réseau de centres relais innovation (CRI) en vue de trouver des partenaires à travers toute l'Europe, et notamment dans les nouveaux États membres. Les PME françaises sont bien placées pour tirer profit des perspectives commerciales de l'élargissement. La France est déjà globalement le troisième investisseur étranger dans la zone avec une part d'environ 10 % des investissements directs étrangers français totaux dans la zone euro (après l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas) et le premier investisseur en Pologne. Les investissements nécessaires dans les nouveaux États membres ouvrant des opportunités pour les entreprises françaises relèvent plus particulièrement de trois domaines : la mise à niveau des infrastructures, le développement industriel et les services aux particuliers et aux entreprises. Par ailleurs, d'autres marchés ont déjà été explorés par les entreprises françaises dans les pays candidats : sécurité des frontières, rénovation et installation des réseaux de services au public. La modernisation des exploitations agricoles (fournitures de matériels agricoles et de technologies) offrira également des opportunités intéressantes.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24001

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 août 2003, page 6574

Réponse publiée le : 31 octobre 2006, page 11274